

**Fondation —
— Fiminco**

APPEL À CANDIDATURE

**RÉSIDENCE
DE LA FONDATION FIMINCO
— À ROMAINVILLE**

Date limite de candidature : 21 janvier 2021



© Axelle Poisson



MODALITÉS DE CANDIDATURE

À QUI S'ADRESSE L'APPEL À CANDIDATURE ?

La Fondation Fiminco lance un appel à candidature à destination **d'artistes plasticiens et visuels de toutes disciplines**, en vue d'une résidence de recherche, de création et de production à Romainville (Seine-Saint-Denis).

Le programme de résidence s'adresse à des artistes **résidant en France et à l'étranger, sans limite d'âge**, qui peuvent attester d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

PRÉSÉLECTION ET SÉLECTION

Un jury composé de professionnels du monde de l'art et de la culture réalisera une présélection des candidats sur dossier. Les artistes présélectionnés seront ensuite sollicités **pour un entretien** en présentiel ou en visioconférence **durant le mois de mars**.

CALENDRIER

21 Janvier 2021

Date limite de l'envoi du dossier de candidature

Mars 2021

Jury et entretiens des candidats présélectionnés

Avril 2021

Annonce des artistes lauréats

Septembre 2021

Entrée en résidence

CHIFFRES CLÉS

16 artistes

Lauréats en résidence à la Fondation Fiminco

11 mois

Durée de la résidence à Romainville

5 ateliers techniques

7 ateliers collectifs

DOSSIER

Le dossier de candidature peut être rédigé en français ou en anglais, il doit être exporté au format **PDF uniquement**, et en **un seul dossier**.

Le dossier doit être adressé par email uniquement à l'adresse :

residency@fondationfiminco.com
avant le 21 janvier 2021



Salon partagé au sein de la résidence © Axelle Poisson

Merci de classer votre dossier en **un seul pdf** comme suit :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

(si la candidature ne contient pas ces éléments, elle sera d'office écartée) :

1/ Un CV Dans lequel l'artiste mentionnera sa formation et son parcours artistique.

2/ Une note d'intention (2 pages maximum) Expliquant les directions de recherches que l'artiste souhaite explorer pendant les 11 mois de résidence. Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, proposer un projet en relation avec le territoire et les publics (par exemple : institutions, associations, communautés, et chercheurs basés dans le département de la Seine-Saint-Denis et à Paris).

3/ Une synthèse de la note d'intention (1.000 caractères maximum) Un résumé des directions de recherches que l'artiste souhaite mener durant sa résidence.

4/ Un dossier artistique / portfolio (15 pages maximum) Présentant un ensemble d'œuvres récentes représentatives de la démarche de l'artiste.

5/ Une ou des lettres de recommandation (3 maximum) La ou les lettres, adressées au jury, sont écrites par des professionnels avec lesquels l'artiste a collaboré.

DOCUMENTS FACULTATIFS

6/ Liens, publications, vidéos

Tout document que l'artiste jugera utile de communiquer au comité de sélection à transmettre par des liens internet (participation à des conférences ou symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)

7/ Une courte vidéo de présentation

(5 minutes maximum)

La candidature pourra être accompagnée d'une courte vidéo dans laquelle l'artiste présente librement son parcours et son travail.



PRÉSENTATION ————— DE LA FONDATION FIMINCO

La Fondation Fiminco a réinvesti une ancienne friche industrielle à Romainville, accessible par le métro, aux portes de Paris, afin d'en faire un lieu ressources au service des artistes du monde entier et ouvert à tous les publics. La Fondation Fiminco accueille chaque année, pour une résidence de 11 mois, des artistes de toutes nationalités pour leur permettre de développer leurs travaux et leurs recherches. Pensé pour les artistes, ce lieu met à leur disposition des espaces, des outils et un accompagnement afin de se constituer un environnement de travail favorisant la rencontre entre toutes les formes d'art.

L'objectif de la Fondation n'est pas de constituer et donner à voir une collection, mais de soutenir les artistes tout au long de leur processus créatif, en accompagnant leur évolution professionnelle et artistique.

Inauguré en octobre 2019, le projet s'étend sur 11 000 m², au sein de cinq bâtiments distincts, dont une Chaufferie monumentale de 14 mètres de hauteur sous plafond devenue lieu d'expositions. Ce site singulier regroupe **la résidence internationale d'artistes de la Fondation Fiminco**, des espaces d'exposition, quatre galeries d'art – **Air de Paris**, **Galerie Jocelyn Wolff**, **Galerie Sator** et **In Situ fabienne leclerc** –, une association, **Jeune Création**, une école d'art et de design, **Parsons Paris**, une maison de design et de fabrication de livres, **Laurel Parker Book**, et le nouveau bâtiment des réserves actives du **Fonds régional d'art contemporain Île-de-France** (Frac Île-de-France).

De nouveaux partenaires sont attendus en 2021 : deux galeries d'art, **Maëlle Galerie** et **Bonny Poon**, ainsi qu'une maison d'impression, **Après Midi Lab**.

LA RÉSIDENCE DE LA FONDATION —— FIMINCO



Atelier de sérigraphie © Axelle Poisson

ACCOMPAGNEMENT

ET PROFESSIONNALISATION

L'objectif premier de la résidence est d'offrir aux artistes un cadre privilégié favorisant leur travail de recherche et de création. Les artistes seront accompagnés par l'équipe de la Fondation tout au long de leur résidence. Ils bénéficieront de conditions facilitant les collaborations avec les autres résidents et avec des structures extérieures.

Les artistes bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique selon leurs besoins et en accord avec le projet qu'ils souhaitent développer : aide technique à la production, à la diffusion, accompagnement administratif, et aide à la communication. Des cours de français langue étrangère seront également proposés aux artistes internationaux afin de faciliter leur intégration et leurs échanges au quotidien durant la résidence.

La résidence de la Fondation Fiminco se pense comme un lieu de professionnalisation qui aide les artistes à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à s'ancrer dans un réseau.

La Fondation organisera à cet effet des rencontres avec des professionnels du monde de l'art : commissaires, collectionneurs, galeries, amis de musées, journalistes et critiques d'art, notamment lors d'open studio. Des portes ouvertes seront également organisées, permettant au public de découvrir sur une journée entière les ateliers et les espaces de création des artistes en résidence. Une restitution des travaux développés dans le cadre de la résidence sera aussi envisagée dans les espaces de la Fondation.

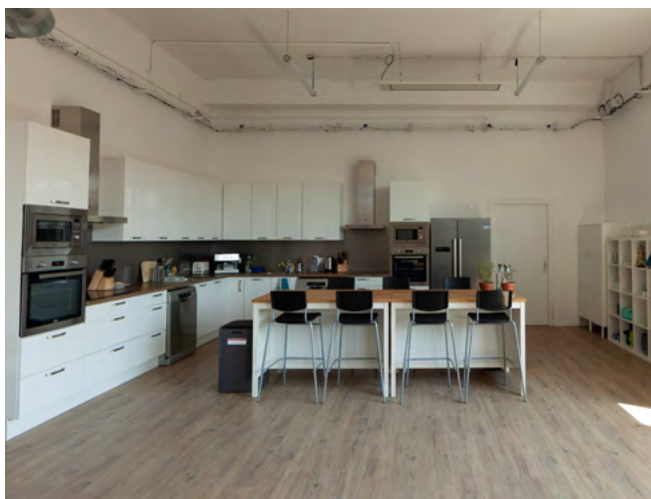
LIEU DE VIE ET ESPACES DE TRAVAIL

Chaque artiste résident disposera d'un studio meublé individuel entre 20 et 25 m² avec une salle de bains privative, et équipé d'une connexion internet. Les résidents disposeront de cuisines et d'espaces de vie communs.

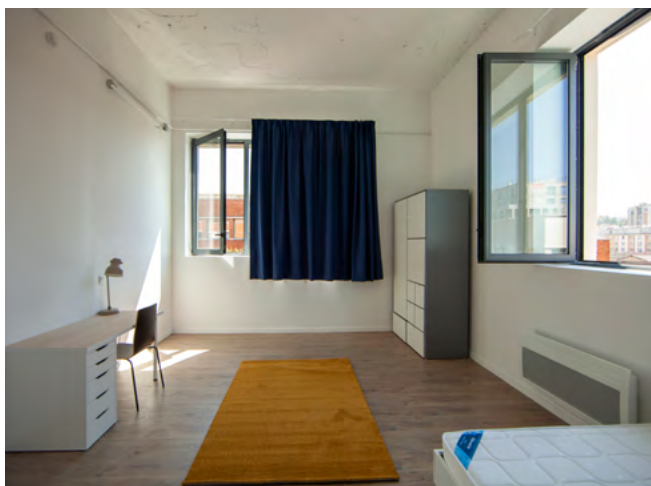
Deux types d'ateliers seront mis à disposition des artistes en résidence : **des ateliers collectifs partagés** entre plusieurs artistes, et des **ateliers de production équipés** et dédiés à des techniques spécifiques.

Chaque artiste en résidence disposera d'un espace qui lui est dédié dans les ateliers collectifs, ainsi que de son propre mobilier de travail (table et meuble de rangement).

Les artistes en résidence auront également accès à des ateliers de production équipés au sein de la résidence : gravure, sérigraphie, photographie, vidéo, graphique. Pour les ateliers de sérigraphie et de gravure, les résidents pourront bénéficier de l'accompagnement d'un chef d'atelier, selon un planning de travail établi en amont avec la Fondation Fiminco. Les chefs d'ateliers pourront également accompagner les résidents dans l'apprentissage de nouvelles pratiques.



Cuisine partagée



Chambre



Atelier collectif



LES ATELIERS DE LA FONDATION FIMINCO ————

La Fondation Fiminco met à disposition des résidents :

1 atelier de gravure

Atelier équipé d'une presse (plateau de 160 x 300 cm), permettant de réaliser des travaux de très grand format. L'atelier permet de travailler différents types de gravure : de la taille douce, de l'alugraphie, de la taille d'épargne (en relief).

1 atelier de sérigraphie

Atelier équipé d'une table d'impression de 1524 mm x 1016 mm, d'une insoleuse, d'un bac de dégravage.

1 atelier graphique

Atelier équipé d'ordinateurs et d'imprimantes, des logiciels de la Suite Adobe Creative, d'un traceur, d'un scanner, d'un écran calibré, et de petit matériel de découpe.

1 studio photo

Studio permettant la prise de vue photographique, équipé d'éclairages, d'un appareil photo numérique et d'une chambre photographique.

1 studio vidéo

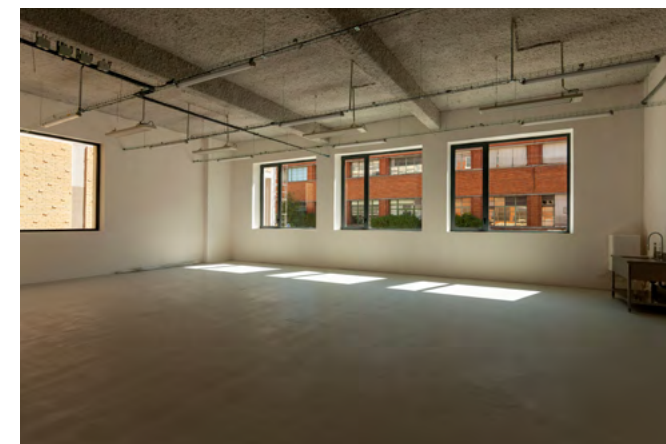
Atelier permettant l'étalonnage et le montage. Espace mutualisé en collaboration avec la société de production Gingerlemon.

7 ateliers collectifs

Les ateliers collectifs partagés entre plusieurs artistes sont équipés de mobilier et rangement. Chaque artiste disposera d'environ 30m² dans un espace partagé entre 2 à 3 artistes.

Lorsque les artistes résidents souhaitent travailler d'autres types de matériaux ou expérimenter d'autres techniques, l'équipe de production de la Fondation les accompagne dans la recherche de professionnels et partenaires en mesure de répondre à leur demande.

Une aide à la production allant jusqu'à 4.000 euros TTC pour toute la durée de la résidence, est allouée aux artistes sur justificatif et avec la supervision de l'équipe de production.



TRAVAIL AVEC LE TERRITOIRE ET RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

Conçue comme un lieu ouvert à tous, la Fondation Fiminco propose tout au long de l'année des événements variés (expositions, performances, conférences, cours d'histoire de l'art...) entièrement gratuits, à destination d'un large public. Ils visent à sensibiliser à l'art contemporain et à susciter des rencontres avec les artistes, pour une confrontation avec leur univers et leur processus de création.

La résidence de la Fondation est aussi un lieu de vie hybride, ouvert sur son environnement, où les artistes peuvent aller à la rencontre des visiteurs. Des événements conviviaux grand public sont prévus, notamment des portes ouvertes des ateliers.

Par ailleurs, la Fondation développe des partenariats avec des institutions culturelles, des collectivités locales et des associations du territoire, afin de mener des projets à destination des publics éloignés de la culture.

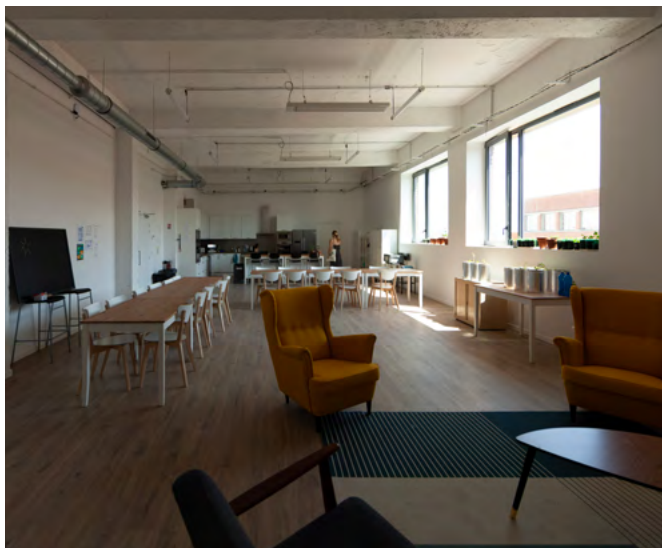
Dans cette perspective, la Fondation a noué cette année différents partenariats, notamment avec l'Établissement public territorial Est Ensemble et le Département de la Seine-Saint-Denis pour encourager la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle au sein d'établissements scolaires et d'équipements culturels du territoire. Ces partenariats permettent aux artistes en résidence qui le souhaitent de participer à des rencontres avec le public, de mener ponctuellement des ateliers ou de proposer un projet d'action culturelle à plus long terme, en lien avec la Fondation et le ou les partenaires concernés.



NOH Suntag, *Demagogy #BJC1501*, 2009
Vue de l'exposition *Negotiating Borders*, Fondation Fiminco, 2020
© Martin Argyroglo



Terrasse de la résidence



Cuisine partagée

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORT

La Fondation Fiminco est située à Romainville dans le département de la Seine-Saint-Denis sur un site accessible en transports en commun. Pour faciliter la mobilité des résidents, la Fondation prendra en charge l'abonnement aux transports en commun de la région Île-de-France de chacun des résidents. La Fondation Fiminco prendra également en charge un aller/retour depuis et vers le pays d'origine des artistes.

HÉBERGEMENT

Chaque artiste résident disposera d'un studio meublé avec une salle de bains privative (entre 20 et 25 m²). Les résidents disposeront de cuisines et d'espaces de vie communs.

La Fondation accepte les candidatures de duos et collectifs, cependant les conditions d'hébergement et de travail sont les mêmes que pour les artistes seuls : une chambre et un seul atelier seront attribués.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Fondation Fiminco pourra accompagner les artistes dans leurs démarches administratives.

PRODUCTION

Une aide à la production allant jusqu'à 4.000 euros TTC pour toute la durée de la résidence, est allouée aux artistes sur justificatif et avec la supervision de l'équipe de production.

CADRE JURIDIQUE

Une convention de résidence entre la Fondation Fiminco et l'artiste sera signée à l'arrivée du résident dans les locaux.



REJOIGNEZ — — NOUS !

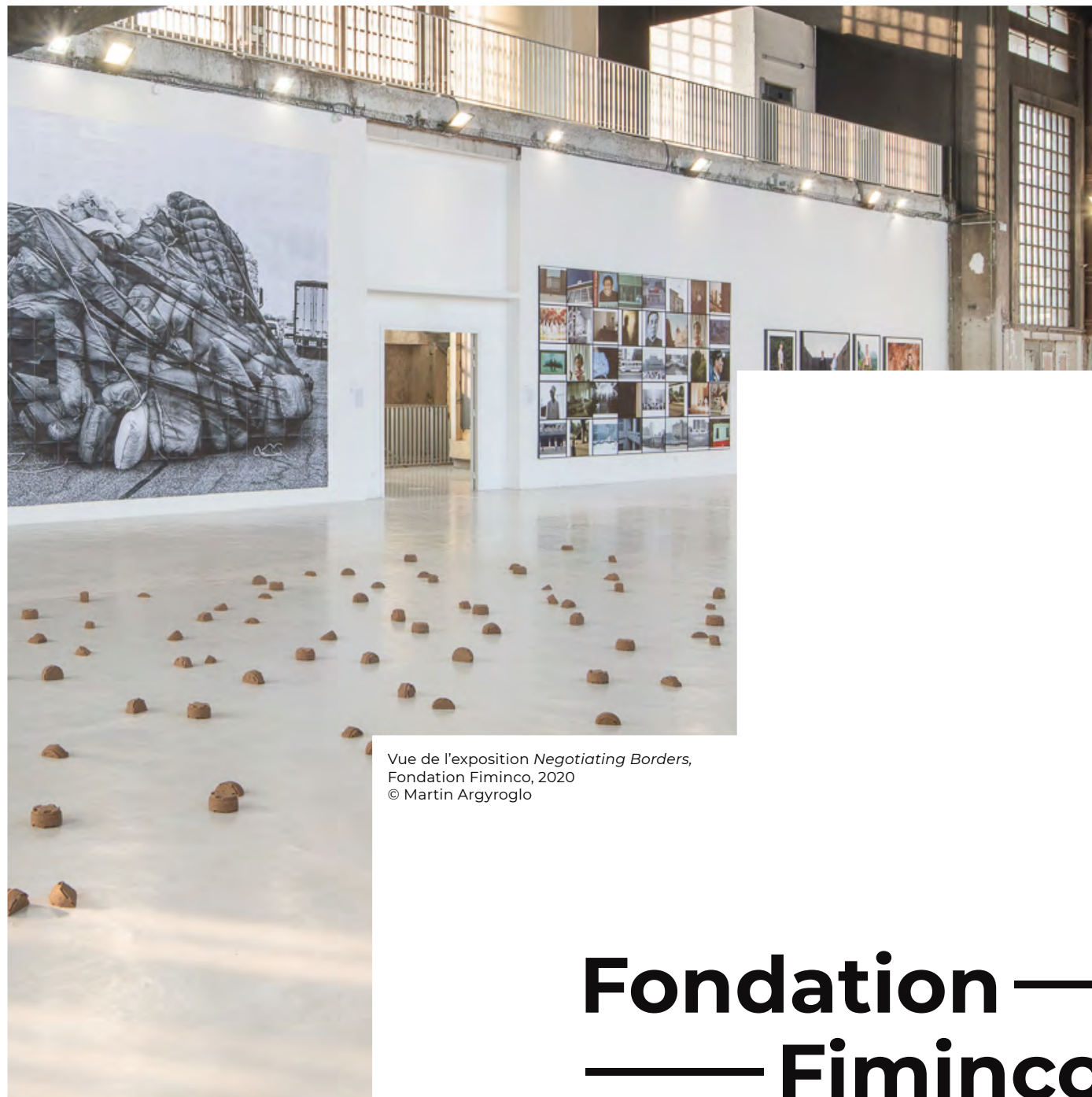
Envoyez votre dossier **avant le 21 janvier 2021**
à **residency@fondationfiminco.com**

Fondation Fiminco
43 rue de la Commune de Paris
93230 Romainville
France
www.fondationfiminco.com

 [@fondationfiminco](https://www.facebook.com/fondationfiminco)

 [@fondationfiminco](https://www.instagram.com/fondationfiminco)

 [@ffiminco](https://twitter.com/ffiminco)



Vue de l'exposition *Negotiating Borders*,
Fondation Fiminco, 2020
© Martin Argyroglo

**Fondation —
— Fiminco**